

Ecoles Protestantes, il ne faut pas trop s'étonner de voir que les Enfants Catholiques ne comptent pas plus sous la nouvelle organisation qu'ils ne comptaient autrefois pour les Ecoles Protestantes. On peut pourtant témoigner sa surprise de ce que l'administration des Ecoles, qui se vantent d'être nationales, ne veut pas même constater l'existence d'une partie notable de la population scolaire de la nation. Ce que je dis ici semble incroyable et le serait en réalité, s'il n'était pas appuyé sur un document officiel dont l'authenticité est irrécusable : " Report " of the Department of Education, Manitoba, for the year " 1891," adressé au Lieutenant-Gouverneur et signé par l'Honorable Daniel McLean, membre du Gouvernement et chargé par ce dernier du Département de l'Education.

Le tableau suivant, emprunté à la page 2 du rapport, constate l'exclusion systématique dont les enfants catholiques sont l'objet sous la nouvelle loi :

SCHOOL POPULATION.			REMARQUES MISES EN REGARD DU TABLEAU SANS EN FAIRE PARTIE.	
Year.	School Population.	Total Number of Pupils Registered.		
1871		817	Les chiffres en face n'indiquent que des enfants protestants et sont empruntés aux rapports des Surintendants des Ecoles Protestantes de l'Ancien Régime.	Il n'est tenu aucun compte ni fait aucune mention des enfants Catholiques dont l'énumération se trouve pourtant aux rapports officiels des Surintendants des Ecoles Catholiques sous l'Ancien Régime.
1881	7,000	4,919		
1882	9,641	6,972		
1883	12,345	10,831		
1884	14,129	11,708		
1885	15,850	13,074		
1886	16,834	15,926		
1887	17,600	16,940		
1888	18,850	18,000		
1889	21,471	18,358		
1890	25,077	23,256	Ces chiffres n'indiquent que des enfants Protestants.	Point d'enfants Catholiques dans ces chiffres.
1891	28,678	23,871		

Si le Département de l'Education avait en vue de prouver que les Ecoles qu'il dirige ne sont que la conti-